

## **Approche typologique des résidences d'auteurs en France**

### **Introduction**

La présence des auteurs dans la cité a toujours existé, depuis son inauguration dans l'Antiquité à son institution en 1981, en passant par son apogée au XVI<sup>ème</sup> siècle, et dont la plus prestigieuse résidence - la Villa Médicis, académie de France à Rome - accueille encore aujourd'hui nos artistes dans les disciplines les plus variées.

Au fil des siècles, la résidence de créateurs est devenue, non pas nécessaire, mais utile. L'auteur, immergé régulièrement dans un public de proximité, y a perdu son caractère sacré. On lui confère des responsabilités nouvelles. Il est missionné pour écrire, lire, faire écrire, faire lire, écouter, développer le goût de la lecture, de l'écriture, et dont le but reste le même : transmettre. Aussi, la nature du projet et sa préparation contribuent pour beaucoup à la réussite des objectifs fixés. On en attend des résultats comme une lecture publique, une mise en espace, un texte, des écritures collectives. Pourquoi justifier la résidence par des résultats ? Sans doute pour justifier les moyens économiques engagés dans le projet et démontrer le bien fondé d'un tel dispositif. Mais l'auteur est avant tout un citoyen ordinaire qui fait quelquefois des choses extraordinaires. Sa création est certes un acte sérieux, mais il a le droit de se tromper, de rater son œuvre, d'écrire des utopies, des textes éphémères. Dans le cadre d'une résidence, c'est chose rare, car pour honorer la demande et conserver le statut d'écrivain, l'auteur remplit sa mission d'écrire qui peut aussi se compléter par des animations littéraires, des rencontres avec d'autres artistes, des ateliers d'écriture en milieu scolaire. Cette forme d'intervention est devenue le meilleur moyen de faire mieux connaître l'artiste, son œuvre et d'intéresser des publics chaque fois plus spécifiques.

### **Définition**

A travers la croissance exponentielle des dispositifs mis en œuvre, la résidence a pris au cours de ces dernières années des formes multiples. Autrefois pensionné, l'artiste a par la suite été invité, associé, en

villégiature de création, en compagnonnage. L'auteur est en résidence de commande, de création, en séjour libre, en résidence d'intervention sur des lieux historiques, sur les traces d'un homme illustre, en promenade littéraire, en résidence individuelle, collective.

Aujourd'hui tout est résidence. Les chorégraphes, les compagnies de théâtre, les plasticiens, les réalisateurs, les chercheurs vont en résidence. Cette profusion de séjours a généré une confusion telle que, tout en conservant son caractère fragile lié aux productions de création difficile à mettre en œuvre, la notion de résidence s'est éloignée de son sens premier.

Pour les uns la résidence d'auteur tente d'offrir un espace de travail permettant la création par des contacts avec d'autres artistes ou un environnement particulier, avec un lieu d'accueil, des moyens financiers, une durée de séjour limitée dans la structure culturelle ou dans ses proches environs. Elle renferme en général un projet de création artistique propre aux ambitions de l'artiste et un projet d'action culturelle en faveur de publics de proximité, plus rarement une publication ou une création scénique, les moyens économiques déployés permettant souvent au mieux une lecture publique ou une mise en espace.

Pour d'autres, il y a résidence du moment que sont mis en relation un artiste, des partenaires, un espace, un projet.

Pour les uns, il y a résidence d'écrivains en création, pour d'autres résidence d'écriture quand l'auteur dirige des ateliers.

Ainsi, mon approche typologique des résidences d'auteurs s'appuiera sur des notions de lieu, d'hébergement, de durée, de financement, public, projet, trace.

### **Le lieu**

Les structures d'accueil voient dans la résidence un soutien aux créateurs et à la création contemporaine, une confrontation d'idées, un lien avec les publics, un enjeu artistique et social. L'Histoire encourage à privilégier le site historique car il reste le plus visible comme la Chartreuse, le château, le monastère, le couvent, la fondation, la maison d'écrivains. Viennent ensuite le théâtre, la villa, le collège. Et pour les lieux qui correspondent

davantage à des entités (festival, office ou centre, mairie ou communauté), il est nécessaire de développer un projet d'action culturelle plus fort afin d'asseoir et d'ancrer la résidence sur les réalités de terrain.

En 1995, j'avais recensé dans ma thèse 30 résidences d'auteurs à vocation pérenne. Au printemps 2000, j'avais répertorié dans le *Guide des aides aux écrivains : bourses et résidences*, réalisé avec la collaboration de Jean Guiloineau, 46 lieux à vocation pérenne. A l'automne 2003, La maison du livre et des écrivains de Montpellier a recensé dans le *Guide des résidences d'écrivains en Europe*, 70 résidences en France sur les 178 dénombrées dans 27 pays d'Europe, soit 40% de résidences sur le territoire national. Le nombre de résidences a donc doublé en moins de dix ans, mais s'agit-il vraiment de résidences ?

### **L'hébergement**

Après avoir distingué les genres littéraires pour donner à leurs auteurs et à la structure d'accueil une plus grande visibilité, les nouvelles résidences d'écrivains ont tendance à recevoir sans distinction toutes les disciplines littéraires. Les auteurs sont hébergés dans une cellule, une chambre, un studio, un appartement, un gîte, un mas...

### **La durée de séjour**

Les 46 lieux répertoriés en 2000, pratiquent des séjours moyens de 1 à 6 mois. Les 70 lieux recensés en 2003 proposent des séjours allant de 2 jours à 6 mois en moyenne. Que signifie une résidence de 2 jours ?

### **Le financement**

En général, l'auteur en résidence est boursier d'un établissement public, ou de tout autre organisme français ou étranger, ou encore pris en charge sur les fonds propres de la structure d'accueil. Aujourd'hui, certains lieux demandent aux résidents une participation financière allant de 15€ par jour à 1 100€ par mois. Ces pratiques pourraient laisser croire à une dérive de la résidence d'artistes transformée en résidence hôtelière, ce que l'institution publique a tenté d'éviter en attribuant des bourses. A moins que ces pratiques ne donnent aussi la possibilité à ceux qui bénéficient d'une bourse individuelle ou qui ne s'inscrivent pas dans un projet en

partenariat de profiter d'un environnement favorable à la création et aux rencontres.

### Le public

La résidence favorise bien évidemment l'élargissement des publics. Nous sommes passés d'un public élitiste à un public scolaire, universitaire, citadin, territorial, rural, familial, carcéral, local, itinérant, dépaysé, confronté... Comme si l'on recherchait l'originalité de la résidence dans le public visé.

### Le projet

La demande de la structure d'accueil doit être précise vis-à-vis de l'artiste. En ne demandant rien, elle induit chez ce dernier un contrat moral angoissant, le laissant penser que tout lui est demandé, car même si l'artiste revendique un lieu de recherche, de rencontres et d'échanges sans obligation de résultat, il a besoin d'être identifié et reconnu. En général, il est demandé au résident de participer à l'activité permanente du lieu, aux manifestations qui y sont organisées pour l'occasion, d'adhérer au travail d'écritures collectives, de produire une œuvre sur un thème donné. N'oublions pas que les résidences représentent un dispositif très favorable aux échanges internationaux. Nombre d'entre elles reçoivent sur le territoire national des auteurs étrangers d'expression française ou traduits en français. Et notons que, outre les lieux qui portent à leur cahier des charges une politique de résidence de façon permanente, dont la plupart figure dans les guides, bien d'autres structures sont à mentionner : celles qui réalisent occasionnellement des projets de résidence, celles qui ne se font pas connaître auprès des institutions publiques et qui ne les sollicitent donc pas, celles qui échappent à tout recensement.

### La trace

La structure d'accueil peut difficilement s'engager à publier ou à produire l'œuvre. A ce stade, les poètes sont sans doute les mieux lotis.

-----

Cette approche typologique souligne un engouement chaque fois renouvelé pour la résidence. A travers cette forme ancienne de mécénat les

structures culturelles continuent de privilégier la résidence sous deux aspects :

- D'une part la connotation prestigieuse du terme tel un label et un faire-valoir pour une plus grande visibilité et le moyen d'obtenir des subventions. En l'absence d'un autre terme, l'ambiguïté permet de diversifier toutes les apparences d'une résidence.
- D'autre part, le caractère précieux de la résidence, ses avantages, son inscription dans la durée, sa spécificité, sa distinction pour mieux répondre aux exigences et aux ambitions de l'artiste.

Dans les deux cas, l'auteur public est démythifié. Il est à la fois humain, vivant et citoyen. Pour avoir longuement analysé cette formule, je dirai que la résidence d'écrivains demeure un enjeu formidable. Elle représente une méthode objective de recherche artistique, un moyen de découvrir des artistes, de remédier à leur isolement, d'élargir des publics, de mettre en exergue un lieu, une ville, un département, une région, de favoriser les échanges, de renouveler et d'enrichir le patrimoine de l'écrit.

Geneviève Charpentier, décembre 2003

Auteur d'une thèse sur les résidences d'auteurs dramatiques (1995),  
sous la direction de Robert Abirached

Sources :

- Geneviève Charpentier, Jean Guiloineau, *Guide des aides aux écrivains : bourses et résidences*, La Maison des écrivains/Climats, 2000
- *Guide des résidences d'écrivains en Europe*, Maison du livre et des écrivains/Les presses du Languedoc, 2003
- Statistiques du Centre national du livre (CNL)
- Questionnaire aux vingt-six directions régionales des affaires culturelles (DRAC)